

RAPPORT DE MISSION DE LA 15^{ème} SESSION DU DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES PARITAIRES

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation. M ALI FARAH ASSOWEH s'est rendue à LUBJANA (SLOVENIE) du 15 au 20 mars 2008 afin de participer à la 15^{ème} Session des ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES PARITAIRES. La délégation Ministérielle était composée de **M. OMAR ABDI SAID**, Député à l'Assemblée nationale en charge du partenariat ACP-UE, de **M. ALMIS MOHAMED ABDILLAH**, Directeur du Financement Extérieur, et de **M. MOHAMED IDRIS FARAH**, Sous Directeur des organisations Internationales au MAECI.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation, **M. ALI FARAH ASSOWEH**, a durant cette 15^{ème} session prononcée une allocution en séance plénière, en sa qualité de Président du Conseil des Ministres ACP et eu un entretien avec le Président du conseil des Ministres de l'UE et Ministre des affaires étrangères de la SLOVENIE.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ACP, M ALI FARAH ASSOWEH

L'intégralité du discours du Ministre de l'Economie et des Finances, Président du Conseil des Ministres ACP, étant joint en annexe, ledit discours a essentiellement porté sur (i) le partenariat ACP UE, (ii) le processus de ratification de l'accord de COTONOU et la mise en œuvre du 10^{ème} FED, (iii) l'efficacité de l'aide à travers la déclaration de Paris ainsi que les APE. Le Ministre a également tenu à évoquer, lors de cette session, l'intérêt manifesté par le groupe ACP pour les grands rendez vous internationaux à venir tels que la conférence d'Accra et celle de Doha et les thèmes qui devraient y être abordés.

Le Ministre a considéré que le partenariat ACP UE, vieux de cinquante années, constituait un modèle de coopération qui nécessite, pour perdurer, la ratification des accords révisé de Cotonou. Il a tenu à réitérer, auprès des parlementaires ACP-UE, ses préoccupations exprimées lors de la 25^{ème} session du CESE (Conseil Economique et Social Européen) quant à la lenteur du processus de ratification. Il a rappelé, par ailleurs, avoir saisi personnellement dès sa prise de fonction, en février 2008, les 32 états ACP n'ayant pas encore ratifié l'accord de Cotonou et a exhorté les parlementaires à une plus grande implication de leur part auprès de leurs Etats respectifs afin d'accélérer ce processus.

Le Ministre est revenu sur la question de l'efficacité de l'APD (Aide Publique au Développement) soulevée lors de la 8^{ème} réunion des ordonnateurs nationaux et régionaux du FED et a précisé que les ACP participeront énergiquement au 3^{ème} Forum de haut niveau qui se déroulera à Accra et qui portera sur le suivi de la déclaration de Paris.

Le Ministre a également repris la problématique des APE et la cacophonie de la fin de l'année 2007 où la cohésion du groupe ACP a été mise à rude épreuve. Il a tenu à spécifier que si le groupe demeure uni, de nombreuses interrogations persistent sur les APE et a exhorté l'UE à dissiper les malentendus et les incompréhensions, à

comblent un déficit en communication et à accompagner les régions pour faire face aux coûts d'ajustement liés aux APE.

Il a enfin indiqué la disponibilité des Etats ACP pour conclure des APE dans un cadre qui leur soit au moins aussi favorable que le cadre actuel. Ces accords devront leur permettre de promouvoir le développement et l'insertion de ces derniers dans l'économie mondiale et ne devront pas les juger à l'aune unique de l'ouverture des économies Africaines.

Le Ministre a aussi évoqué dans le cadre du dialogue politique, de l'attachement des pays ACP aux valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit et a indiqué qu'une délégation se rendra au Zimbabwe dans le cadre de l'observation des élections, que le cas du Tchad est examiné tout comme celui des Iles FIDJI et s'est félicité de l'amélioration de la bonne gouvernance au sein des ACP.

Enfin, le Ministre a exprimé son soutien et son admiration devant le travail noble réalisé par les parlementaires ACP-UE dans leur mission de rapprochement des peuples.

ENTRETIEN DU PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES AVEC LE PRESIDENT DU CONSEIL EUROPEEN

Le Président du Conseil Européen a remercié le Ministre, Président en exercice du Conseil des Ministres ACP, **M. ALI FARAH ASSOWEH**, de sa visite en Slovaquie. Il a indiqué que la SLOVAQUIE était un petit pays qui a certes intégré récemment l'UE (en 2004) et qui aujourd'hui, assume la Présidence de l'UE.

Le Ministre a pour sa part remercié le Président du Conseil Européen pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Il a indiqué un certain parallélisme avec deux petits pays présidant aux destinées de l'UE et du groupe ACP.

Le Ministre a exprimé que sa Présidence s'articulerait autour de deux grands axes avec (i) la ratification de l'accord de Cotonou et (ii) les APE.

Concernant la ratification de l'accord révisé de Cotonou, le Ministre a indiqué sa détermination à accélérer le processus de ratification en cours pour favoriser la mise en œuvre du 10ème FED.

Pour ce qui est des APE, le Ministre a indiqué que les APE doivent surtout être pris comme des instruments de développement et non pas simplement comme des instruments visant à favoriser le libre échange.

Le Président du Conseil Européen a remercié le Ministre pour son implication forte sur ces deux points qui demeurent au sein des échanges ACP UE. Il a également souligné que ces points seraient à nouveau évoqués ultérieurement et a invité le Ministre à faire le point sur ces deux questions ainsi que sur leurs évolutions lors du prochain conseil des ministres conjoint ACP-UE qui se tiendra à ADDIS ABABA (Ethiopie) en juin 2008.